



Livret d'information

Parc éolien de la Vialette Dourgne-Massaguel

Août 2022

www.vsb-energies.fr

L'urgence climatique

C'est maintenant !

Notre système climatique repose sur un équilibre très fragile, mis en danger par **les émissions de gaz à effet de serre** liées aux activités humaines.

Ces gaz (GES) forment une barrière autour de la Terre, retenant la chaleur du Soleil sur Terre et augmentant la température sur la planète.

A ce jour, le **GIEC** (*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*) a prouvé que la température moyenne a augmenté de +1,1°C en 100 ans et que ce **réchauffement atteindra +1,5°C d'ici à 2040 et +2°C en 2050** si les émissions mondiales se maintiennent à leur niveau actuel.

Ce réchauffement est directement responsable de phénomènes climatiques violents, de la fonte des glaces et de la montée des eaux, la disparition d'espèces animales, et de la vie sur terre.

De plus, dans son dernier rapport, le GIEC précise qu'**il reste 3 ans** à l'humanité pour inverser les courbes d'émissions de gaz à effet de serre et espérer pouvoir conserver une planète « vivable ». **Il y a urgence.**

1,5°C

L'accord de Paris, signé à la COP21 (2015) engage 195 pays à limiter la hausse de la température en deçà de 1,5°C par rapport au niveau pré-industriel. Lors de la COP26 (2021), la trajectoire s'oriente à +2,4°C d'ici 2100. Bien loin de l'objectif initial.



Dans sa **loi de transition énergétique** et conformément à ses engagements européens, la France s'est fixé l'objectif d'atteindre **32% d'électricité produite à partir de sources renouvelables d'ici 2030.**

En 2021, les renouvelables ont représenté 24% de la production électrique.

L'éolien en France



L'éolien en France*

17 783 MW
installés

Equivalent de
+18 millions d'habitants
alimentés en électricité



En Occitanie*

1 583 MW
installés

Equivalent de
+1,5 million d'habitants
alimentés en électricité

La **Région Occitanie** a pour ambition
d'être la **première Région d'Europe à
énergie positive en 2050.**

En produisant l'électricité nécessaire à **18 800 habitants**, les éoliennes
de Dourgne et Massaguel contribuent significativement à la transition
énergétique.

** Données au 31 décembre 2021 - Source : Panorama de l'électricité renouvelable T4 2021*

L'éolien, au coeur de la transition

**Le vent, une énergie propre, naturelle, sûre, inépuisable, renouvelable
pour produire localement de l'électricité et lutter contre le réchauffement
climatique.**

L'éolien permet de répondre à plusieurs enjeux :

- **Indépendance énergétique** : mix énergétique et production d'énergie française.
- **Lutte contre le réchauffement climatique** : une électricité décarbonée et renouvelable.
- Source de **revenus**, d'**activités économiques** et d'**emplois** au niveau local.

Le projet de la Violette - Cartographie

Les critères de sélection du site



Un vent propice
(22km/h en
moyenne) dans
le secteur de
la Montagne
Noire



Un impact minimal
sur la faune, la
flore, et les milieux
naturels (97% de la
continuité forestière
maintenue)



Situé à 4,2 km
du centre de
Dourgne et
Massaguel



Prise en compte
des contraintes
aéronautiques
et hertziennes
(faisceau de la
gendarmerie
« Rubis »)

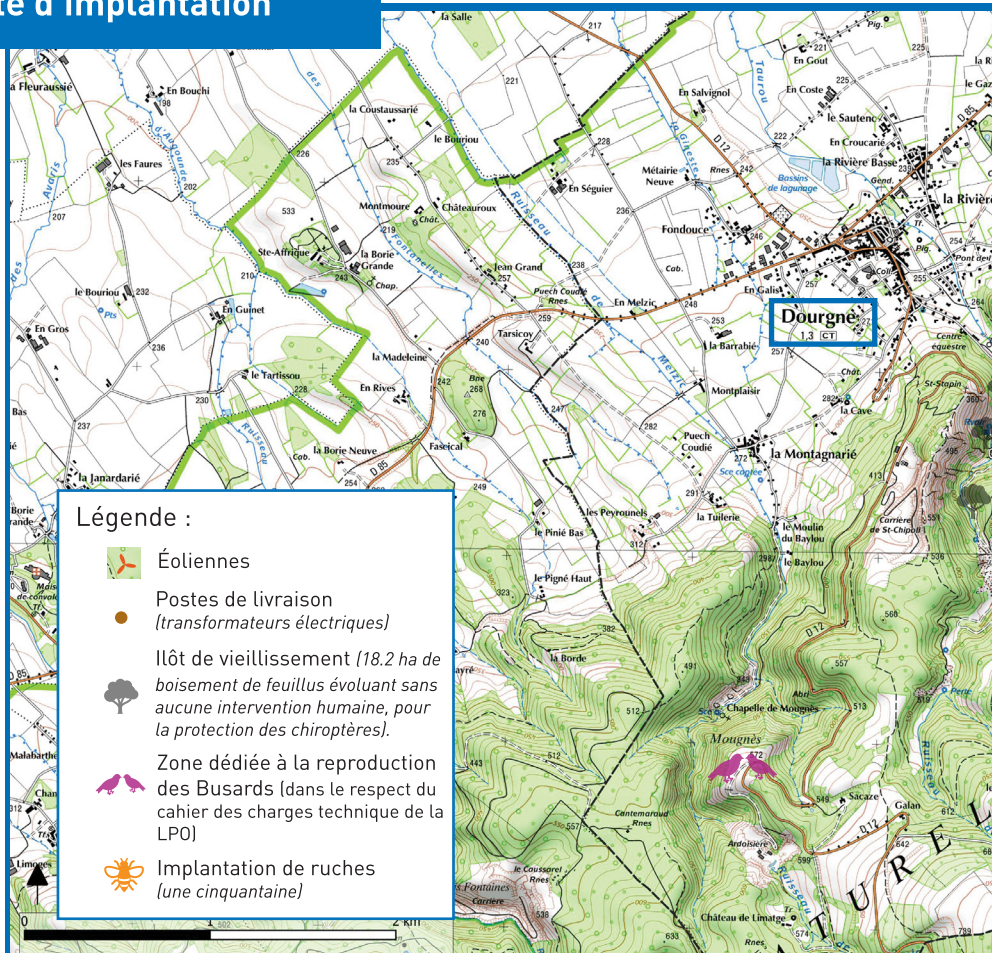


Intégration
cohérente dans
le paysage de la
plaine du Sor et
de la Montagne
Noire



Un accès
au réseau
électrique à
Revel

Carte d'implantation



Le projet de la Vialette - En chiffres



Puissance du parc : 18,8 MW

Eoliennes : 8 éoliennes dont 5 sur la commune de Dourgne
et 3 sur la commune de Massaguel

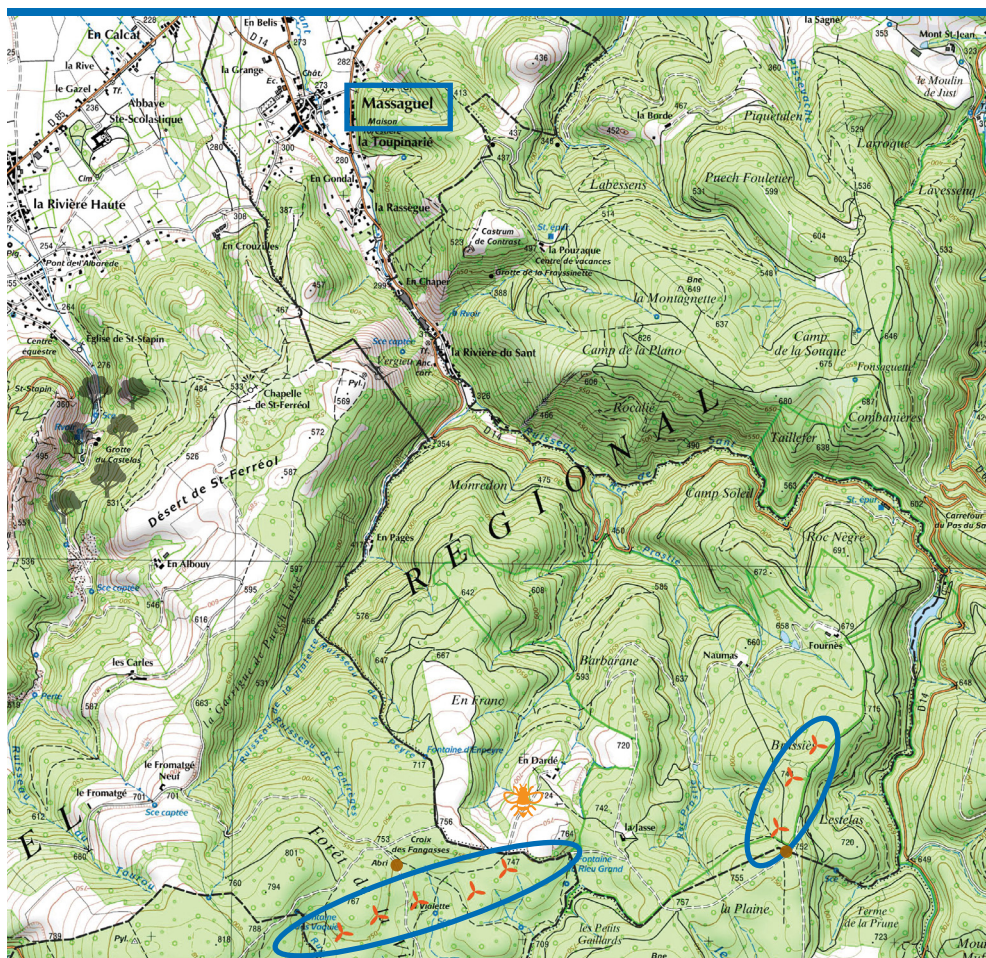
Hauteur : 125m de hauteur maximale en bout de pale



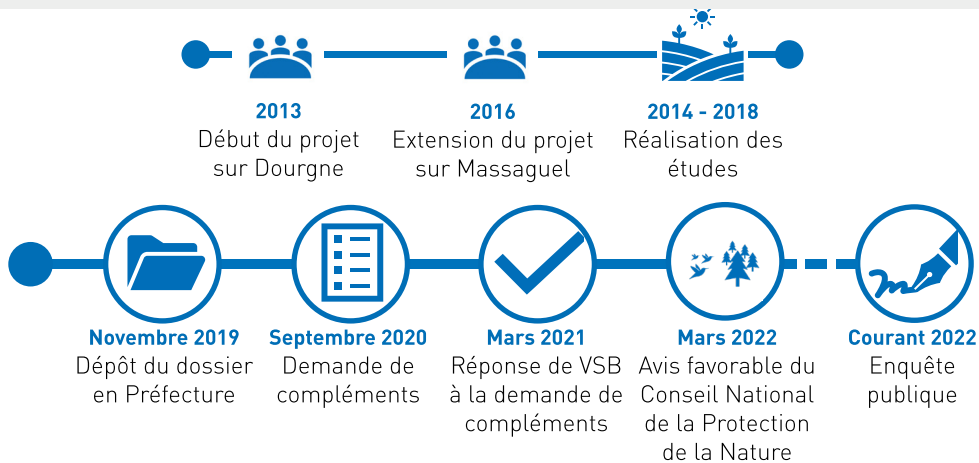
Production annuelle estimée : **Entre 25 et 30,8 MWh**

Equivalent à la **consommation électrique annuelle d'environ :**
18 800 personnes

Permet d'éviter l'émission de plus de 8 000 tonnes de CO2/an



Où en est-on ?



Qu'est-ce qu'une demande de compléments ?

Après dépôt et analyse du dossier, les services instructeurs formulent une demande de compléments afin de préciser certains points de l'étude d'impact. Celle-ci nous est parvenue en septembre 2020 et concerne principalement les volets biodiversité, paysage et acoustique. VSB a répondu en mars 2021 après avoir réalisé des études complémentaires.

La demande		Notre réponse
Evaluer l'écoulement de l'eau dans le bassin versant du projet.		Ajout d'une étude hydraulique sur l'ensemble du site vis-à-vis du contexte hydraulique territorial.
Augmenter la taille de l'îlot de vieillissement (<i>une zone volontairement abandonnée à une évolution spontanée de la nature</i>).		Augmentation de la taille de l'îlot de vieillissement à 18,2 ha (x4,3) et de sa durée (de 20 à 50 ans).
Revoir le bardage du poste de livraison (<i>transformateur électrique</i>) pour une meilleure intégration paysagère.		Mise en place d'un bardage en bois autour du poste de livraison.
Renforcer l'analyse de l'impact sur la perception et le déplacement dans le territoire.		Ajout d'une analyse par rapport aux différents usages du territoire (tourisme, randonnée, ...).

Information et concertation



2 délibérations favorables

du projet par les communes de Dourgne (2013) et de Massaguel (2016)



9 lettres d'information et publications régulières

dans les bulletins municipaux pour les riverains et habitants de 2015 à 2021



1 délibération favorable de la C.C. Sor et Agout (2020) et diffusion d'un courrier aux **31 communes** situées dans un rayon de 10 km du projet, à la demande du PNR du Haut-Languedoc



1 site internet

dédié spécifiquement au projet <https://vsbenergies.wixsite.com/vialette/>



7 réunions d'information organisées sur le territoire depuis 2015 + **2 réunions publiques** sur Massaguel



1 simulation d'un ballon captif à hauteur d'éolienne en février 2022

Zoom sur ... l'enquête publique 5 Septembre au 17 Octobre 2022

Une enquête publique, pour quoi faire ?

- Consulter les pièces du dossier,
- Poser des questions
- Donner son avis sur le projet

Au terme de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur émet un avis favorable, avec réserves, ou défavorable, au vu de l'ensemble des avis reçus et de l'étude du projet dans sa globalité. L'enquête publique est ouverte à tout le monde. L'information se fait dans les communes situées dans un rayon réglementaire de 6km autour du site d'implantation.

Comment participer ?

Les dates de l'enquête publique vous seront communiquées dès la publication de l'arrêté de désignation du commissaire-enquêteur

Vous pourrez exprimer vos observations et propositions durant toute la durée de l'enquête :

- En mairies de Dourgne et Massaguel
- Par voie postale
- Par mail

Questions / Réponses !



Distance minimum d'une habitation ?
500mètres
(distance minimum légale)



Bruit d'une éolienne ?
Une éolienne émet
(en moyenne) **35dB à 500m**, soit le bruit d'un réfrigérateur



Une éolienne tue des oiseaux ?
Elle peut être responsable de la mort de **0,3 à 18 oiseaux par an**. En comparaison, un chat est responsable de la mort d'environ 60 oiseaux/an et le trafic routier en tue 800 fois plus



Ma maison va-t-elle perdre de la valeur suite à l'installation d'un parc éolien ?

L'implantation d'un parc éolien **n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien.**

Sources : Enquête du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aude en 2022 et étude dans le Nord-Pas-de-Calais avec le soutien de la Région et de l'ADEME en 2010.

Les éoliennes ne tournent jamais ? Elles tournent 80% du temps



Pourquoi des éoliennes sont à l'arrêt ?

- **Maintenance**
Le parc éolien est arrêté pour des raisons de sécurité
- **Pas assez ou trop de vent**
<10kmh ou >90kmh
- **Bridage**
Acoustique ou pour les oiseaux et chauves-souris

Que devient un parc éolien en fin de vie ?

- Soit les éoliennes sont **remplacées** par de nouvelles plus puissantes (**repowering**)

- Soit elles sont **démontées**.
Le démantèlement et la remise en état du site sont **financièrement provisionnés par le développeur** lors de la construction du parc (*obligation légale - arrêté du 26 août 2011, modifié en décembre 2021*)

Recyclage d'une éolienne ?

96%

est recyclable, le reste est valorisé.

Par exemple, à la déconstruction, le béton est recyclé en matériau de construction après concassage ou sous forme de granulats pour la fabrication de béton neuf



Pourquoi les éoliennes clignotent-elles la nuit ?

Les éoliennes sont éclairées la nuit à la demande de l'aviation civile et militaire. Des expérimentations sont en cours afin d'orienter ce balisage vers le ciel, pour en supprimer les nuisances.

Sources : ADEME / AMORCE / GIEC / LPO / CRE / Ministère de la Transition Ecologique / ANSES

CONTACT



Maud BODKIN
Chargée de territoire VSB énergies nouvelles
07 48 88 64 88 - maud.bodkin@vsb-energies.fr
<https://vsbenergies.wixsite.com/vialette/>